Conseil National des Exportations

SCANNEZ

SITE INTERNET

www.cne.ci
secretariatgeneral@cne-ci.org
(+225) 27 22 52 31 46/47
(+225) 05 75 39 38 38

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union — Discipline — Travail

Partners in Transformation
Import Promotion Desk

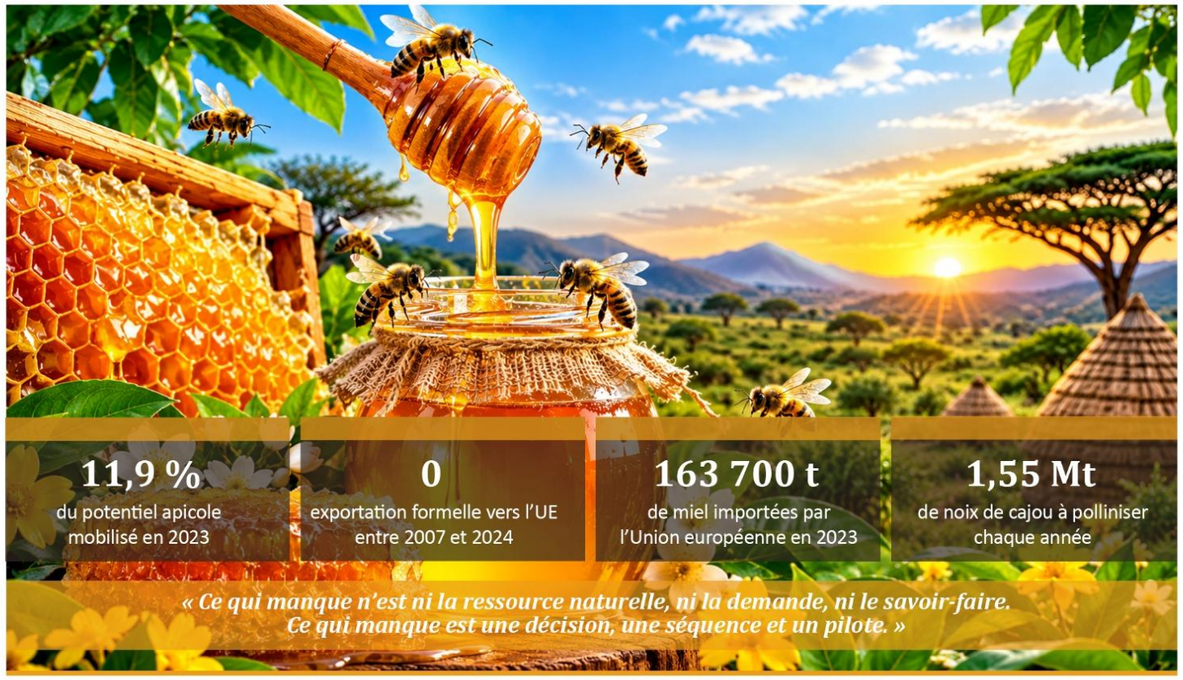
CONSEIL NATIONAL DES EXPORTATIONS

Note de PLAIDOYER

STRATÉGIQUE GRATUIT

LE MIEL IVOIRIEN, PRODUIT D'EXPORTATION NON TRADITIONNEL

Une ruche, quatre dividendes, un marché de 163 700 tonnes.
Ce que la Côte d'Ivoire gagne à structurer sa filière apicole à l'export et ce qu'elle perd à attendre.



Note de plaidoyer stratégique élargie, enrichie des apports
de la communauté scientifique · Conseil National des Exportations

Abidjan
Septembre 2026

CONSEIL NATIONAL DES EXPORTATIONS - CNE

VALEURS

- Expertise
- Innovation
- Réactivité

MISSIONS

- Etudes et Analyses
- Conseils et Assistance
- Coordination et Orientations
- Plaidoyer et Structuration
- Suivi et contrôle

VISION

Etre une ingénierie de pointe faisant des exportations la composante majeure de la croissance économique et du développement de la Côte d'Ivoire.

SLOGAN

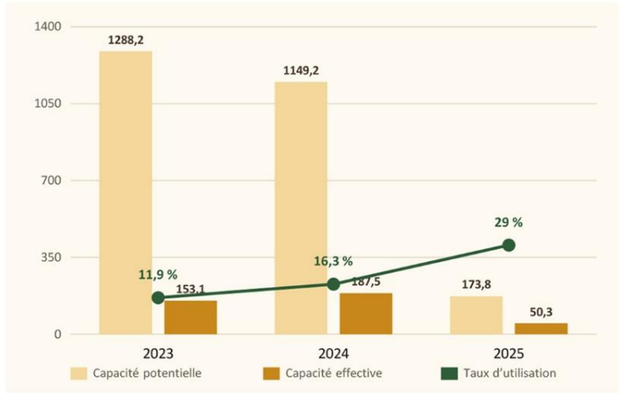
Conseil National des Exportations, l'expertise au service des exportations

CONSEIL NATIONAL DES EXPORTATIONS, L'EXPERTISE AU SERVICE DES EXPORTATIONS

LE POINT DE DÉPART

Un potentiel exceptionnel, une filière sans architecture d'exportation

Le pays réunit les conditions naturelles que d'autres producteurs africains n'ont pas. Il lui manque l'organisation qui transforme une ressource en filière exportatrice.



Capacités annuelles en tonnes et taux d'utilisation. Cinq régions documentées. Source : Étude sur la filière apicole en Côte d'Ivoire, 2026, tableau 4.

Ce que les chiffres disent

Sur trois campagnes documentées, la capacité effective cumulée atteint **391 tonnes pour un potentiel supérieur à 2 600 tonnes.** Plus de huit dixièmes de la ressource ne sont pas mobilisés.

La hausse apparente du taux d'utilisation en 2025 doit être interprétée avec prudence : elle résulte principalement de la contraction du potentiel productif, imputable au fort vandalisme des ruches, tandis que la production effective recule de 188 à 50 tonnes.

LA CONTRAINTE N'EST PAS NATURELLE

- **96,3 %** des producteurs citent le manque de financement
- **95,3 %** le manque de matériel
- **73,8 %** déclarent des pertes, pour un taux moyen de 31,7 %
- **6,5 %** seulement ont reçu une formation

10 mois
de floraisons échelonnées par an, grâce au gradient écologique du sud au nord

15
régions où la production de miel est attestée, du Bélier au Tchologo

7,4 %
du potentiel utilisé sur les miels monofloraux — le segment le plus rentable à l'export

LE CONTRE-EXEMPLE QUI TRANCHE LE DÉBAT

La Côte d'Ivoire n'a enregistré aucune exportation formelle de miel vers l'Union européenne entre 2007 et 2024. Le Niger — moins doté en ressources mellifères et en infrastructures — y a exporté pour 120 000 dollars en 2024. L'écart ne tient pas à la nature : il tient à l'accomplissement de trois formalités — autorité compétente désignée, plan de contrôle des résidus soumis, établissements enregistrés.

DE LA RUCHE AU CONTENEUR

Six maillons, sept produits : la valeur se capte en aval

Raisonner la filière apicole à partir du seul miel revient à évaluer la filière cacao à partir des seules fèves brutes.

1. **Ruche** — cheptel, cire, gaufrée, essaims
2. **Récolte** — hausses, miel, mûr operculé
3. **Extraction** — désoperculation, filtrage, maturation
4. **Conditionnement** — norme, étiquette, numéro de lot
5. **Transformation** — cosmétique, nutraceutique
6. **Export** — certificat, TRACES-NT, conteneur

Valeur captée aujourd'hui en Côte d'Ivoire

Les maillons 4, 5 et 6 — ceux qui portent la marge — ne sont pas exercés sur le territoire national.

MIEL

Marché national, UEMOA, ZLECAf, Union européenne, Golfe. *Moyen en vrac, élevé en monofloral certifié.*

CIRE

Cosmétique et pharmacie, artisanat, export. *Élevé après purification.*

PROPOLIS

Pharmacies, nutraceutique, marchés de niche. *Très élevé au kilogramme.*

POLLEN

Diététique, pharmacies, commerce en ligne. *Élevé, conditionnement exigeant.*

GELÉE ROYALE

Segment premium national et international. *Très élevé, technicité requise.*

VENIN

Cosmétique anti-âge, applications biomédicales. *Très élevé, volumes faibles.*

ESSAIMS ET REINES

Peuplement des ruchers, programmes publics. *Effet multiplicateur sur la filière.*

CE QUE LA CÔTE D'IVOIRE N'EXPLOITE PAS

Six des sept produits de la ruche sont aujourd'hui quasi inexploités. Le filtrage contrôlé, le conditionnement sous marque, la transformation cosmétique et le référencement en pharmacie — les maillons qui portent la marge — s'exercent ailleurs.

Les métiers que la filière fait vivre

La chaîne mobilise des métiers qui ne sont pas apicoles : menuisiers et métalliers pour les ruches et les extracteurs, verriers et plasturgistes pour les contenants, imprimeurs pour les étiquettes, laboratoires pour les analyses, transporteurs, formateurs, assureurs, distributeurs.

Structurer la filière, c'est **créer une demande solvable pour une dizaine de métiers connexes** dans des territoires où l'emploi formel est rare.

LE COEUR DU BENEFICE

Le quadruple dividende apicole

Un seul investissement — ruches, formation, normes, traçabilité — produit quatre rendements distincts, qui s'adressent à quatre publics différents. C'est ce qui distingue cette filière de toute autre dépense agricole.

01 Dividende économique

- Miel et six autres produits de la ruche
- Valeur ajoutée du conditionnement
- Emplois et revenus ruraux
- Recettes d'exportation non traditionnelles

Producteurs, coopératives, transformateurs et exportateurs

02 Dividende agricole

- Pollinisation des cultures de rente et vivrières
- Rendement des vergers
- Régularité et calibre des récoltes
- Sécurité alimentaire par la transformation

Planteurs, coopératives agricoles et agro-industrie

03 Dividende environnemental et social

- Capital naturel et zones mellifères préservés
- Inclusion des femmes et des jeunes
- Entrepreneuriat rural et métiers connexes
- Performance ESG et climat documentée

État, collectivités, bailleurs et investisseurs à impact

04 Dividende scientifique

- Recherche sur le miel de grade médical
- Synergie médecins, botanistes, apidologues, zootechniciens
- Formation de grades scientifiques nationaux
- Différenciation de l'origine ivoirienne à l'export

Universités, centres de recherche, industrie de santé

*Le bénéfice principal de l'apiculture **ne figure pas dans la filière qui le finance** : le dividende agricole revient aux planteurs, le dividende environnemental à l'État et à ses partenaires, le dividende scientifique à la recherche nationale. C'est la définition même d'une externalité positive et la justification économique classique d'une intervention publique .*

POUR LES FINANCES

Un investissement productif : élasticité unitaire entre cheptel et production, sans rendement décroissant.

POUR L'AGRICULTURE

Une politique de revenu rural qui ne consomme ni foncier cultivable, ni intrants, ni main-d'œuvre quotidienne.

POUR LES BAILLEURS ET LES ENTREPRISES

Un programme climatique adossé à des indicateurs fondés sur la nature et vérifiables puis un moyen extraordinaire de promouvoir la RSE.

DEUXIÈME DIVIDENDE

La pollinisation : le premier poste de rentabilité, jamais compté

Un rucher génère deux flux de valeurs simultanés : le flux de valeurs issu des produits de la ruche et le service rendu aux cultures voisines. Ce dernier est gratuit pour celui qui en bénéficie et invisible dans les comptes de la filière. Prenons l'exemple de l'anacarde.

1 549 221 t
production nationale de noix de cajou, 2025

→ **+ 1 %**
hypothèse de gain de rendement

→ **15 500 t**
volume supplémentaire à surface constante

→ **6,6 Md FCFA**
≈ 10 M€ de revenu additionnel par an

Campagne 2025 : 1 549 221 tonnes de noix de cajou, payées 425 FCFA le kilogramme.

Ce que la mesure établit

CULTURE	EFFET ATTENDU DE LA POLLINISATION
Anacarde	Meilleure nouaison et rendement par arbre — premier producteur mondial
Mangue et agrumes	Fructification régulière, calibre homogène — filières soumises à des calibres stricts
Coton et sésame	Gains de rendement mesurés de 27 à 42 % en Afrique de l'Ouest
Maraîchage	Courge, concombre, gombo, pastèque, aubergine : espèces à pollinisation entomophile dominante

Stein et al., Scientific Reports, 2017 ; IPBES, 2016 ; Le Conseil Coton, Anacarde karité, campagne 2025.

235 à 577 milliards $

de production agricole mondiale annuelle dépendent directement des pollinisateurs. L'externalité est la raison technique pour laquelle le marché seul sous-produit le service — et la justification d'une intervention publique.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Au-delà de la pollinisation, le miel est un levier de transformation agroalimentaire. Il valorise le cacao, le café, la mangue et l'anacarde en produits à forte valeur ajoutée (pâtes à tartiner, confiseries, barres énergétiques et boissons), renforçant ainsi la transformation locale et le positionnement de la Côte d'Ivoire sur les marchés de niche des produits naturels d'origine africaine.

CE QUI MANQUE

Le service de pollinisation demeure invisible : il n'est ni mesuré économiquement, ni rémunéré, ni intégré aux politiques agricoles.

CE QU'IL FAUT ÉTABLIR

Un mécanisme national de valorisation des services de pollinisation : référentiel, certification et contrats entre apiculteurs et filières agricoles.

L'ORDRE DE GRANDEUR

La valeur créée par la pollinisation des cultures dépasse largement la seule valeur marchande du miel, faisant de l'abeille un intrant stratégique de production.

TROISIÈME DIVIDENDE · VOLET SOCIAL

Un rucher ne crée pas qu'un métier, il en crée une dizaine

La barrière d'entrée est faible, la formation courte, le capital modeste. C'est ce qui rend cette filière accessible là où les alternatives sont rares.

EMPLOYABILITÉ

L'apiculture présente **un fort potentiel d'employabilité** : des activités génératrices de revenus se créent autour d'un rucher — production, vente en gros et au détail, menuiserie, ferronnerie, conditionnement, transport, formation. Le rucher est un point d'ancrage économique, pas une activité isolée.

Élevage de reines
Production d'essaims et de colonies certifiées — métier technique à forte valeur.

Menuiserie
Fabrication de ruches, de hausses et de cadres aux dimensions normalisées.

Ferronnerie
Extracteurs, maturateurs, presses, lève-cadres, enfumoirs.

Collecte et logistique
Ramassage des lots, chaîne du froid, transport vers les centres agréés.

Conditionnement
Mise en pot, étiquetage conforme, numéro de lot, traçabilité.

Analyse et contrôle
Laboratoires accrédités : humidité, HMF, résidus, indice diastasique.

Commerce et détail
Grossistes, détaillants, pharmacies, grandes surfaces, vente en ligne.

Formation et conseil
Vulgarisation des bonnes pratiques apicoles, appui aux coopératives.

Assurance et crédit
Assurance des ruchers, crédit d'équipement, fonds de garantie.

Les publics que la filière atteint

- **Les femmes rurales :** bien que la production apicole soit dominée par les hommes (96,3 %), des actions ciblées (formations, équipements et financements) peuvent réduire cet écart et renforcer la participation des femmes à la production, ainsi qu'à la transformation et à la commercialisation.
- **Les jeunes :** avec un âge moyen des apiculteurs de 46,3 ans et 27 % ayant plus de 55 ans, la filière offre un important potentiel de renouvellement générationnel à travers l'installation de jeunes apiculteurs et le développement de métiers techniques.
- **Les territoires :** les centres de collecte et les unités de transformation créent des emplois non délocalisables, dynamisent les économies locales et renforcent l'ancrage territorial de la filière.

LE LEVIER LE PLUS RENTABLE

× 4

La production de la moitié des producteurs formés est quatre fois supérieure à celle des non formés — 839 kg contre 198 kg.

Or **6,5 %** seulement de producteurs ont été formés. De plus, la mise à disposition des ruches supplémentaires pourrait améliorer de manière considérable la production nationale .

LE COÛT DE L'INACTION SUR LE PLAN SOCIAL

Sans politiques d'inclusion, la filière conservera une forte sous-représentation des femmes dans la production, le vieillissement des apiculteurs s'accentuera et les opportunités d'entrepreneuriat rural resteront insuffisamment exploitées. À l'inverse, des interventions ciblées peuvent élargir la base productive tout en rendant la filière plus équitable et plus résiliente.

QUATRIÈME DIVIDENDE

Le miel de grade médical : une frontière de différenciation à l'export

Le segment le plus rémunérateur du marché mondial du miel n'est pas alimentaire. Il est thérapeutique, réglementé, et fondé sur la recherche.

Ce que recouvre la notion

Le miel de grade médical est un miel produit, récolté et traité selon des protocoles contrôlés, stérilisé par irradiation et certifié comme dispositif médical pour le traitement des plaies. Les États-Unis et le Canada ont développé cette filière ; elle s'appuie sur des variétés botaniques dont l'activité antibactérienne a été caractérisée en laboratoire.

La Côte d'Ivoire dispose de l'intrant : **une flore mellifère tropicale très diversifiée,** des miels monofloraux de karité, de néré et d'acacia dont les propriétés n'ont jamais été documentées. Ce qui manque n'est pas la ressource, c'est le travail scientifique qui la qualifie.

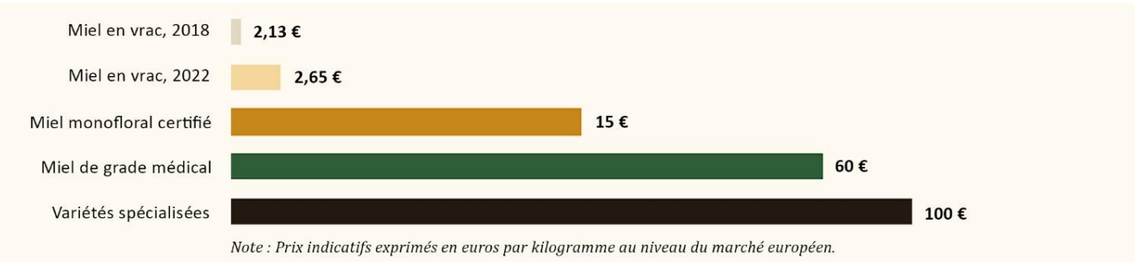
LA SYNERGIE À CONSTRUIRE

Ce chantier fait travailler ensemble **médecins, botanistes, apidologues et zootechniciens** — une pluridisciplinarité rare, qui produit au passage des thèses, des publications et des grades scientifiques nationaux. Le dividende n'est pas seulement commercial : il est académique.

CE QUE LE SEGMENT CHANGE

- Il déplace la concurrence du prix vers la preuve scientifique
- Il rend l'origine non substituable
- Il justifie des exigences de traçabilité que le marché alimentaire tolère mal
- Il crée une demande domestique de compétences de recherche

Un précédent connu : le positionnement néo-zélandais sur une variété monoflorale, construit sur vingt ans de recherche, a fait passer une origine confidentielle au rang de référence mondiale.



Note : Prix indicatifs exprimés en euros par kilogramme au niveau du marché européen.

ÉTAPE 1 — CARACTÉRISER

Analyse physico-chimique et botanique des miels monofloraux ivoiriens, en partenariat avec les universités nationales.

ÉTAPE 2 — DOCUMENTER

Mesure de l'activité antibactérienne et publication des résultats : c'est la publication qui crée la valeur commerciale.

ÉTAPE 3 — PROTÉGER

Indication géographique sur les terroirs identifiés, pour que la valeur reste attachée à l'origine ivoirienne.

Le miel de grade médical est un dispositif médical réglementé : sa mise sur le marché suppose un agrément spécifique, distinct de l'agrément alimentaire. Les éléments présentés ici décrivent une voie de recherche et de positionnement, non une capacité actuelle de la filière ivoirienne.

LE MANDAT DU CNE

Où vendre, à quel prix, à quelles conditions ?

Le miel est un produit d'exportation non traditionnel accessible : les volumes d'entrée sont modestes, la prime à la qualité est élevée, et les acheteurs cherchent activement de nouvelles origines fiables.

163 700 t
importées par l'UE en 2023 pour 359,3 millions d'euros

≈ 50 %
des importations mondiales de miel sont concentrées en Europe

60 %
seulement de la consommation européenne est couverte par sa production

46 %
des lots importés échantillonnés jugés suspects d'adultération

La conséquence est directe : Les importateurs et les distributeurs européens recherchent des origines traçables, documentées et vérifiables. Une filière ivoirienne construite dès le départ sur la traçabilité arriverait sur ce marché **avec l'argument que le marché réclame.** L'étiquetage rénové de 2024 — qui impose de déclarer toutes les origines d'un mélange par ordre décroissant — pénalise les assemblages opaques et favorise les origines identifiables.

Les six débouchés accessibles

MARCHÉ	CE QUI S'Y JOUE	EXIGENCES D'ACCÈS	HORIZON
Marché national	Substitution des miels importés et adultérés ;demande urbaine de produits naturels	Norme nationale, étiquetage, contrôle de la fraude	Immédiat
UEMOA et CEDEAO	Marchés de proximité, faibles barrières tarifaires, logistique courte	Qualité constante, conditionnement, volumes réguliers	Court terme
ZLECAf	Accès préférentiel à un marché continental pour un produit non traditionnel	Règles d'origine, capacité d'offre agrégée	Court à moyen terme
Union européenne	Premier importateur mondial ; segments monofloral, biologique et d'origine tracée	Liste des pays tiers autorisés, plan de contrôle des résidus, TRACES-NT, certificat sanitaire	Moyen terme
Golfe et Moyen-Orient	Forte consommation, prime au miel naturel et à l'origine	Certification halal, conditionnement premium, référencement	Moyen terme
Cosmétique et nutraceutique	Cire, propolis et actifs naturels pour marques ivoiriennes et internationales	Pureté documentée, volumes contractualisés, agrément sanitaire	Moyen terme

Sources : Eurostat, mai 2024 ; CBI, 2024 ; Trade Map (ITC) ; Étude sur la filière apicole en Côte d'Ivoire, 2026.

LE POINT DÉCISIF POUR LES EXPORTATEURS

Les deux premiers marchés sont accessibles : la stratégie d'exportation peut produire des résultats mesurables avant même l'inscription sur la liste des pays tiers autorisés au niveau du marché de l'Union européenne (UE). Le calendrier européen ne conditionne donc pas le démarrage — il conditionne seulement l'accès à un segment de niche

L'ARBITRAGE

Ne pas investir coûtera plus cher que développer la filière

Le coût de l'inaction n'est pas nul : il est invisible, récurrent, et il ne figure dans aucun budget.

AGRICOLE

Un déficit de pollinisation permanent

Rendements inférieurs au potentiel sur l'anacarde, la mangue, les agrumes, le coton et le maraîchage ; nouaison irrégulière, calibres hétérogènes, déclassements à l'exportation. Une perte annuelle supportée par des centaines de milliers de planteurs qui ne l'imputent à aucune cause identifiée.

ÉCONOMIQUE

Une absence durable des marchés à valeur

Manque à gagner en recettes d'exportation, en valeur ajoutée industrielle et en substitution d'importations ; maintien des producteurs dans des circuits informels où le prix ne rémunère pas la qualité.

SOCIAL

Une filière qui reste fermée

Une activité entrepreneuriale à faible barrière d'entrée reste inaccessible aux femmes et aux jeunes ; le vieillissement se poursuit sans relève ; les opportunités d'entrepreneuriat liées à l'apiculture ne se développent pas.

ENVIRONNEMENTAL

Un arbre qui ne vaut que son bois

L'arbre mellifère et la savane arborée demeurent sans valeur productive reconnue : l'arbitrage rural continue de pencher vers la coupe et le feu. Dégradation du capital naturel et de la résilience climatique des systèmes agricoles.

SCIENTIFIQUE

Une ressource jamais qualifiée

Les miels monofloraux ivoiriens restent non caractérisés : aucune publication, aucune indication géographique, aucune différenciation possible. La valeur reste captée par les origines qui ont financé leur recherche.

STRATÉGIQUE

Une fenêtre qui se referme

Diversification des exportations différée, financements climatiques et ESG non saisis, retard concurrentiel face aux pays africains déjà présents sur les marchés certifiés, bioéconomie ivoirienne repoussée.

*Chaque campagne perdue est une campagne où les miels des concurrents **s'installent dans les linéaires** européens et régionaux, où les producteurs découragés abandonnent leurs ruches, et où les vergers ivoiriens continuent de produire en deçà de leur potentiel faute de pollinisateurs.*

Pourquoi maintenant

Un arbre qui ne vaut que son bois

Zones cartographiées, capacités estimées, contraintes hiérarchisées : décider aujourd'hui, c'est décider sur des faits.

La demande cherche des origines propres

Les prix européens progressent et la crise de l'adultération ouvre une fenêtre aux nouveaux entrants.

Le coût d'entrée est faible

Ni barrage, ni usine lourde : des ruches, des équipements, des locaux aux normes, de la formation.

L'impact est finançable

Biodiversité, résilience climatique et revenu améliorés ensemble : les guichets concessionnels s'ouvrent.

LA DÉCISION

Quatre actes, et une feuille de route d'exportation

Aucun de ces actes ne mobilise de ressources exceptionnelles. Tous engagent une volonté.

1 Désigner l'autorité compétente

Chargée du contrôle sanitaire du miel, et engager le plan de contrôle des résidus — préalable absolu à toute exportation vers l'Union européenne. Cet acte ne coûte rien et conditionne tous les autres.

2 Inscrire le miel parmi les produits prioritaires

Inscrire la filière apicole parmi les filières stratégiques de la Stratégie Nationale d'Exportation, non seulement pour le miel, mais pour sa contribution à la pollinisation des cultures, à la biodiversité, à la sécurité alimentaire, aux revenus ruraux et à la création de valeur dans les chaînes agricoles.

3 Créer le cadre de concertation de la filière

Réunissant l'État, les coopératives, les transformateurs, les exportateurs, les filières agricoles bénéficiaires de la pollinisation et la communauté scientifique.

4 Adosser la filière aux engagements de durabilité

Rattacher le programme aux indicateurs du cadre de financement lié à la durabilité et aux obligations de diligence des grandes entreprises, afin d'ouvrir les cofinancements privés et concessionnels.

LA SÉQUENCE D'EXPORTATION

0 – 12 MOIS

Autorité compétente, plan de résidus, registre des apiculteurs, formation aux bonnes pratiques, premiers kits d'équipement.

1 – 3 ANS

Norme nationale, laboratoires accrédités, centres de collecte agréés, traçabilité numérique, contrats de pollinisation.

3 – 5 ANS

Inscription sur la liste des pays autorisés, enregistrement TRACES-NT, marques et indications d'origine, segments premium, ZLECAf et Golfe.

Ce que la Côte d'Ivoire peut déclarer

LA POLLINISATION EST UN SERVICE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les abeilles rendent aux filières agricoles un service que le marché ne rémunère pas et que nul acteur privé n'a intérêt à produire seul.

LE CAPITAL NATUREL EST UN ACTIF PRODUCTIF

Arbres mellifères, forêts résiduelles et savanes arborées sont les immobilisations d'une filière exportatrice, non des espaces en attente d'affectation.

LA FILIÈRE SERT TROIS POLITIQUES À LA FOIS

Stratégie d'exportation, agenda climatique et politique d'inclusion : un même programme, un pilote unique, des indicateurs vérifiables.

CONCLUSION

« Chaque ruche installée est un investissement dans la richesse future de la Côte d'Ivoire. »

Une infrastructure ne se juge pas à son chiffre d'affaires propre, mais à l'ensemble des activités qu'elle rend possibles. C'est à cette aune qu'il faut évaluer la filière apicole ivoirienne.

Document réalisé par le Conseil National des Exportations enrichie des apports de la comunauté scientifique associée à la filière apicole en Côte d'Ivoire, 2026